

VALORISONS NOS RESTES ALIMENTAIRES EN COMPOSTANT À DOMICILE



La Communauté de communes Médullienne met en œuvre la loi anti gaspillage et économie circulaire (AGEC) qui fixe l'obligation de trier les biodéchets, c'est-à-dire les restes alimentaires.

Ils ne seront plus à jeter avec les ordures ménagères dans le bac noir.

Deux solutions sont prévues pour les valoriser : soit des composteurs individuels, soit des points d'apport volontaire mis en service en mars 2024 dans nos 10 communes.

Trions et valorisons en compostant...
Astuces au verso.

VOUS AVEZ UN JARDIN OU UN ESPACE EXTÉRIEUR ?

Compostez à domicile les restes alimentaires

@quadria



GRATUIT

-> soit en **PLASTIQUE RECYCLÉ & RECYCLABLE** de 345 L
Dimensions : L79 / I79 / H90

@quadria



AVEC
PARTICIPATION
FINANCIÈRE

30€

-> soit en **BOIS TRAITÉ** de 303 L
Dimensions : L64 / I64 / H78

2 modèles au choix de composteurs à réserver sur

WWW.CDCMEDULLIENNE.COM



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Agir - Mobiliser - Accélérer



Communauté de Communes
Médullienne

ASTUCES pour composter zen



100% AU COMPOSTEUR



LES RESTES DE FRUITS
ET DE LÉGUMES :
ÉPLUCHURES
+ NOIX, NOYAUX, PÉPINS



LES RESTES DE CAFÉ
ET DE THÉ
MARC, SACHETS ET DOSETTES
(NON MÉTALLIQUES)

100% PRATIQUE

LE BIOSEAU, bien utile,
pour trier dans la cuisine,
transporter et vider.

100% BON PLAN

DES ATELIERS DE DÉCOUVERTE
sont proposés pour vous
familiariser aux gestes de tri
et au compostage.

Si vous êtes intéressé,
contactez-nous par mail :
servicedechets@cdcmedullienne.fr

QUESTIONS / RÉPONSES

OÙ INSTALLER MON COMPOSTEUR ?

Idéalement à un endroit mi-ombragé et facilement accessible.

COMMENT BIEN COMPOSTER ET FACILEMENT ?

1. EN AÉRANT LE COMPOST pour bien le mélanger, le décompacter et l'oxygéner
2. EN AJOUTANT DES DÉCHETS SECS comme des feuilles mortes ou du broyat ou bien encore des rouleaux de papier toilette ou des boîtes d'oeufs



3. EN DÉPOSANT PLUTÔT AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE les déchets longs à se décomposer comme :



LES RESTES D'ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE :
+ DÉCHETS DE FROMAGES, DE CHARCUTERIES
OU D'ALIMENTS PÉRIMÉS

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Plus d'infos également sur notre site internet
www.cdcmedullienne.com

et sur nos réseaux sociaux

